

Paris, le 30 avril 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### DISPOSITIFS DE CIRCULATION MIS EN PLACE A L'OCCASION DES MANIFESTATIONS DU 1<sup>er</sup> MAI 2018

Le **mardi 1er mai 2018**, plusieurs manifestations de voie publique se dérouleront dans la Capitale :

⇒ **A partir de 9 heures 30**, un rassemblement se tiendra **place des Pyramides (1<sup>er</sup>)**.

Dès que les circonstances l'exigeront, toute circulation sera impossible à l'intérieur d'un périmètre délimité par les voies suivantes qui demeureront, elles, libres à la circulation :

*rue de Rivoli, rue du 29 Juillet, rue Saint Honoré, rue de Rohan, guichet de Rohan, place du Carrousel, quai François Mitterrand, quai des Tuileries, place de la Concorde (chaussée Est).*

La dispersion est envisagée **place des Pyramides (1<sup>er</sup>) vers 13 heures 30**.

⇒ **A partir de 11 heures**, un rassemblement se tiendra **place des Fêtes (19<sup>ème</sup>)**.

Les participants se rassembleront **place des Fêtes (19<sup>ème</sup>)**, puis défileront, **à partir de 12 heures**, sur l'itinéraire suivant :

*rue Compans, rue Pixérécourt, rue de Ménilmontant, boulevard de Ménilmontant,, place Auguste Métivier, rue du Chemin Vert, boulevard Richard Lenoir, place de la Bastille.*

La dispersion est envisagée **place de la Bastille (11<sup>ème</sup>) vers 14 heures 30**.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Egalité Fraternité*

⇒ **A partir de 13 heures 30**, un rassemblement se tiendra **place de la République (3<sup>ème</sup>)**.

Les participants se rassembleront **place de la République (3<sup>ème</sup>)**, puis défileront, à **partir de 14 heures 30**, sur l'itinéraire suivant :

*rue du Temple, rue de Turbigo, rue Beaubourg, rue du Renard, rue de la Coutellerie, avenue Victoria, place du Châtelet.*

La dispersion est envisagée **place du Châtelet (1er) vers 18 heures**.

⇒ **A partir de 13 heures 30**, un rassemblement se tiendra **place de la Bastille (11<sup>ème</sup>)**.

Les participants se rassembleront **place de la Bastille (11<sup>ème</sup>)**, puis défileront, à **partir de 14 heures 30**, sur l'itinéraire suivant :

*boulevard de la Bastille, quai de la Rapée, place Mazas, pont d'Austerlitz, place Valhubert, boulevard de l'Hôpital, place d'Italie.*

La dispersion est envisagée **place d'Italie (13<sup>ème</sup>) vers 18 heures 30**.

**Périmètre de déviation pour les automobilistes (voir carte) :**

**A partir de 13 heures 30**, ou plus tôt si les circonstances l'exigent, toute circulation sera impossible à l'intérieur d'un périmètre délimité par les voies suivantes qui demeureront, elles, libres à la circulation :

*avenue Ledru Rollin, place Mazas, pont Morland, boulevard Bourdon, rue de la Cerisaie, rue de Lesdiguières, rue des Tournelles, rue du Pas-de-la- Mule, rue du Pasteur Wagner, rue Daval, rue de Lappe, rue de Charonne, rue du Faubourg Saint Antoine.*

**Au départ du cortège**, ce périmètre sera étendu aux voies suivantes qui demeureront, elles, libres à la circulation :

*boulevard Bourdon, quai Henri IV, pont de Sully, rue des Fossés Saint-Bernard, rue Jussieu, rue Cuvier, rue Geoffroy Saint Hilaire, rue Censier, rue Monge, avenue des Gobelins, boulevard Arago, rue Berbier du Mets, rue de Croulebarbe, rue Corvisart, boulevard Auguste Blanqui, rue du Moulin des Prés, rue de Tolbiac, rue Charles Moureu, rue Ricaut, rue du Château des Rentiers, boulevard Vincent Auriol (chaussée sud), pont de Bercy, quai de la Rapée, rue Van Gogh, rue de Bercy, boulevard Diderot, rue de Lyon.*

**En conséquence, la préfecture de Police conseille aux Franciliens de privilégier les transports en commun pour se rendre ou circuler dans Paris et, en cas d'utilisation d'un véhicule, de contourner très largement les zones concernées.**

